

"Les 10 du Fliers"

Dossard N° : 10 Km	ou	Dossard N° : 5 Km
------------------------------	----	-----------------------------

BULLETIN D'ENGAGEMENT

NOM	Prénom
Age	Année de Naissance
Masculin	Féminin
Adresse ... [] []	
CP VILLE	
Ad Mail :	

- Je remets mon inscription de : **6 €**, jusqu'au **11 mars** pour le **10 Km**
 Je remets mon inscription de : **5 €**, jusqu'au **11 mars** pour le **5 Km**
En Espèces ou par chèque à l'ordre de « Comité des Fêtes. » par courrier ou au

* Service animation du Centre Administratif Municipal,
158 rue de l'Eglise - 62180 RANG DU FLIERS

- Ou **INSCRIPTIONS SUR PLACE le 15 Mars** : de 14 H. à 15 H. 30
10 Km : **9 €** pour le 5 Km : **8 €**
 Je m'engage à prendre connaissance du règlement de l'épreuve sur le site ou affiché.

Licencié F.F.A. N° Club :

Non Licencié F.F.A. : un pps téléchargé et imprimé pour les adultes (site athle ffa) . Les mineurs , questionnaire de santé rempli et signé (site de la ffa ou Chronopale) , à défaut certificat médical. L'organisateur en possession de ces documents décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé du participant

A le
Signature :

Autorise la diffusion des photos prises au cours de cette course
Ainsi que sur le site : www.villerrangdufliers.fr



9EME EDITION

LES 10 DU FLIERS



RANG DU FLIERS

SAMEDI 15 MARS 2025



CIRCUIT SUR ROUTE DÉPART DES 5 ET 10 KM À 16H	Inscriptions, retraits dossards de 14h à 15h30 Départ course 16h Salle Edith Piaf Rue du bois des sapins
---	---

Inscriptions en ligne : <https://www.chronopale.fr/>
ou au centre administratif, 158 rue de l'église jusqu'au 11/03 ou sur place le jour de la course de 14h à 15h30 (majoration de 3€)

organisée par la municipalité, les commissions sports et vie associative,
en partenariat avec le Comité des fêtes et le soutien du B.A.C.O
Infos : 03 21 84 23 65 IPNS

PROGRAMME "LES 10 DU FLIERS" 2025

INSCRIPTIONS, DOSSARDS et PUCES -DÉPART / ARRIVÉE

Salle Edith Piaf rue du Bois des Sapins

INSCRIPTIONS et DOSSARDS : de 14 H. 00 à 15 H. 30

La puce non remise sera facturée 6€

(se munir d'épingles à nourrice pour le dossard)

Le Parking Espace François Mitterrand à 150 m de la salle est à votre disposition

Distances : 10 Km sur routes, 2 tours de 5 Km

5 Km sur routes, 1 tour de 5 Km

Droit d'inscription : Inscriptions en ligne sur le site

<https://www.chronopale.fr/> jusqu'au 11 Mars 2025

Ou en Mairie au Centre Administratif de Rang du Fliers (158 rue de l'église) en espèces ou par chèque à l'ordre de « Comité des Fêtes »

Inscription aux 10 Km : 6 € - Inscription aux 5 Km : 5 €

Ou sur place le samedi 15 mars à la salle Edith Piaf à partir de 14 H.

CONDITIONS DE LICENCE ET SANTE DES PRATIQUANTS

Pour les personnes majeures, la participation à la manifestation est soumise à la présentation obligatoire :

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement ne sont pas acceptées) ;

OU

- D'une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que vous avez réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation seront établies également par cette dernière. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.

Pour les personnes mineures, leur participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur soit : - D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées) ; - D'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations partenaires de la FFA.

L'athlète et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports. Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur attestent auprès de la FFA que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la discipline concernée datant de moins de six mois.

CATEGORIES : valables jusqu'au 31 août 2025

Masters Hommes / Femmes : ♣ ◆

Master 0 nés en 1986 à 1990

M 1 nés en 1981 à 1985

M 2 nés en 1976 à 1980

M 3 nés en 1971 à 1975

M 4 nés en 1966 à 1970

M 5 nés en 1961 à 1965

M 6 nés en 1956 à 1960

M 7 nés en 1951 à 1955

Seniors Hommes / Femmes

Espoirs Garçons / Filles

Juniors Garçons / Filles

Cadets Garçons / Filles

Minimes Garçons / Filles

nés de 1991 à 2002

nés en 2003 à 2005

nés en 2006 & 2007

nés en 2008 & 2009

nés en 2010 & 2011

☺ Course ouverte à partir des Cadets pour le 10 Km

☺ Course ouverte à partir des Minimes pour le 5 Km



REMISE DES PRIX

« salle Edith Piaf »

vers 17 Heures 45 aux gagnants présents



Dotations en bons d'achats, coupes, autre..

La valeur des dotations offertes sera basée en fonction du nombre d'inscrits par catégories
Prix non cumulables.

N'OUBLIEZ PAS VOS EPINGLES à NOURRICE



IPNS